

Les compagnies aériennes veulent protéger les enfants des pédophiles.

Le Point, 3 septembre 2010.

Comment protéger des pédophiles les enfants voyageant seuls et, en même temps, leur assurer une sécurité maximale en cas d'accident ? Air France n'assoit pas d'adulte dans l'avion à côté de mineurs non accompagnés (UM dans le jargon). Cette consigne inscrite dans le manuel de sécurité et de sauvetage des personnels navigants commerciaux (PNC) n'est pas nouvelle et date de la mi-juillet 2009. Elle a été validée par les syndicats à l'exception de certains, minoritaires, qui trouvent là une occasion de se faire entendre d'autant plus intéressante que les élections professionnelles ont lieu l'an prochain.

À Air France, chaque année, ce sont 410.000 enfants de 4 à 11 ans qui voyagent avec le statut d'UM (non obligatoire de 12 à 18 ans). On les retrouve en majorité sur le réseau domestique pendant les vacances scolaires. Cette prestation, gratuite sur tous les vols, très appréciée par les familles recomposées, n'est pas offerte sur le réseau ferré à l'exception de quelques trains avec supplément. De même, les compagnies aériennes low cost comme easyJet ou Ryanair n'embarquent pas d'enfants non accompagnés, ceux-ci étant considérés comme une gêne pour leur modèle économique.

Protection maximale

Dès l'achat du billet à Air France, le siège de l'enfant peut être choisi mais le logiciel de réservation a été paramétré pour n'asseoir à côté de lui que d'autres mineurs. Le siège voisin reste libre si l'avion n'est pas complet. En revanche, des adultes doivent prendre place dans les rangées précédente et suivante ainsi que de l'autre côté de l'allée centrale (moyen-courrier) ou latérale (long-courrier, plus large).

Généralement, les enfants sont regroupés dans la partie arrière de la cabine, non loin des postes de travail des hôtesses et des stewards, qui les surveillent plus facilement. Cette consigne, validée par la Direction générale de l'aviation civile, permet à la compagnie de montrer qu'elle a pris le maximum de mesures pour protéger les enfants de visées pédophiles.

Delta et Continental comme Air France

En même temps, cette directive ne doit pas entrer en contradiction avec les consignes de sécurité. Les enfants voyageant seuls doivent pouvoir faire face aux deux circonstances majeures pouvant être rencontrées lors d'un voyage : la dépressurisation de la cabine et l'évacuation de l'avion au sol. En cas de dépressurisation, il est parfois nécessaire d'aider l'enfant à tirer sur le masque pour enclencher la mise en service puis à bien l'appliquer sur le visage. Aussi les adultes assis dans les rangées à proximité doivent-ils être informés de l'assistance à apporter. En cas d'évacuation, pour éviter tout problème, les enfants, de même que les passagers à mobilité réduite ou ne se présentant pas en bonne forme physique, n'ont pas été placés sur les rangées devant les issues de secours. Là aussi, une aide doit être apportée aux enfants si le gilet de sauvetage doit être enfilé.

Aux États-Unis, les compagnies Delta et Continental appliquent des directives semblables. "La procédure chez Corsairfly est à ce jour d'asseoir un passager de sexe féminin à côté de l'UM", a précisé une porte-parole. Car, statistiquement, la pédophilie vient le plus souvent des hommes. Une statistique dont British Airways a fait les frais. Cet été, elle a été condamnée pour discrimination après avoir appliqué strictement cette même consigne : un homme avait porté plainte après que l'hôtesse lui eut demandé de se déplacer pour ne pas le laisser à côté d'un enfant non accompagné.